

Chers parents, Chers enfants,



Effectivement cette belle année vient de se terminer, et comme l'indique la petite image au-dessus c'est les Vacances. Alors à chacune et chacun je vous souhaite qu'elles soient heureuses.

L'année vient à peine de s'achever et déjà vous recevez les papiers pour la rentrée suivante.

Voici différentes informations qui peuvent vous être utiles pour le bon déroulement de l'année prochaine.

Bonne lecture.

On se retrouve le lundi 02 septembre à 08h45

L'APEL sera au rendez-vous pour partager ce moment de rentrée avec nous et nous offrir le café de bienvenue. D'avance merci à eux.

Avant de commencer à travailler, voici le calendrier des vacances de l'année 2019-2020 :

Rentrée scolaire des élèves	Lundi 02 septembre 2019
Vacances de Toussaint	Samedi 19 octobre au lundi 04 novembre 2019
Vacances de Noël	Samedi 21 décembre au 06 janvier 2020
Vacances d'hiver	Samedi 15 février au lundi 2 mars 2020
Vacances de printemps	Samedi 11 avril au lundi 27 avril 2020
Pont de l'Ascension	mercredi 20 mai au lundi 25 mai 2020
Début des vacances d'été	samedi 04 juillet 2020

Nous vous rappelons l'obligation scolaire pour tous les enfants nés à partir de 2016.

INFOS DE RENTREE

Emploi du temps hebdomadaire :

	début	fin
matin	08h45	12h00
Après-midi	13h30	16h30
Soir	16h45	18h45

Les portes et grilles de l'école sont ouvertes 10 minutes avant le début et 10 min après la fin.

Garderie:

Chaque garderie se fait sur son site jusqu'à 17h50, les élèves d'en haut rejoignent la garderie d'en bas. Les 2 garderies sont regroupées à partir de 18h00 sur le site d'en bas (derrière la mairie).

En cas de retard exceptionnel à partir de 18 h 45 prévenir les surveillantes au 06.82.82.85.98 sinon pour toute communication vous pouvez appeler le 02.99.96.61.53 jusqu'à 18h00 : Accueil du groupe scolaire.

Pour rappel si nous constatons des retards réguliers à la garderie, les dépassements pourront être facturés.

CONTRIBUTION DES FAMILLES – TEMPS PÉRISCOLAIRE

Tarifs annuels 2019/2020					
Contribution - forfait		Services périscolaires		Cotisations volontaires	
Contribution Ecole	285 €	Repas régulier	4,10 €	Adhésion APEL	19 €
Dont :		Repas occasionnel	4,50 €	Abonnement magazine La Salle	9,50 €
Activités culturelles et sportives	55,00 €	Garderie matin :			
		7 h 15 – 8 h 30	2,00 €		
		7 h 45 – 8 h 30	1,75 €		
		Garderie soir :			
		16 h 30 – 17 h 30	2,10 €		
		16 h 30 – 18 h 45	3,00 €		

Jours de décharge de direction :

Le jeudi et le vendredi sont les jours de décharge.

Possibilité de prendre rendez-vous avec le chef d'établissement, M. Antoine Bonamy, lors de ces 2 journées.

Site école : www.lasalle-stjoseph-argentre.org

Structure pédagogique 2019-2020 :

Jean-Pierre, enseignant de cycle 3 profite de son droit à la retraite. Sylvie qui le remplaçait devrait nous quitter aussi. Johanna, à mi-temps à l'école cette année aura un autre poste l'année prochaine.

Nous leur souhaitons à chacun une bonne continuation.

Angélique en congé maternité devrait profiter du droit au congé parental par la suite.

Pour l'année prochaine nous sommes heureux d'accueillir Pascale GARCIA et Thomas CHARLES.

Réserveons-leur le meilleur accueil.

Je tenais également à remercier les différents enseignants suppléants qui sont venus nous aider tout au long de l'année.

L'an dernier nous avons fermé une classe et malheureusement nous n'en ouvrons pas cette année.

Nous allons donc continuer avec une école à 11 classes.

Pour cette nouvelle année la classe de GS-CP restera sur le site d'en bas.

Contrairement à ce que nous avons mis en place, l'année prochaine les élèves de CP resteront toute la journée dans leur classe. Nous avons fait ce choix notamment pour le bien-être des élèves.

A ce jour, nous sommes en attente d'une nomination pour achever notre nouvelle structure.

TPS-PS-MS	: Bénédicte JOUAULT et Ghislaine RUBIN
TPS-PS-MS	: Sabrina JAMIER et Christiane BOUFFART
MS-GS	: Aurore SERRAND et Corinne TRAVERS
GS-CP	: Lucile ROTTIER et Cécilia SUHARD
CP-CE1	: Thomas CHARLES et Antoine BONAMY
CE1	: Fabienne CHEVRIER
CE1-CE2	: Hélène SIMONNEAUX
CE2	: Angélique HURIAU-FADIER /
CE2-CM1	: Pascale GARCIA
CM1-CM2	: Sandie MEZIERE
CM2	: Jérôme PETITPAS

La répartition des élèves est de la responsabilité du chef d'établissement et de son équipe pédagogique.

La répartition des classes vous sera communiquée par affichage sur les différents sites du groupe scolaire le vendredi 30 août.

Fournitures scolaires :

- Pour les élèves de maternelles, les fournitures scolaires sont données par l'école. Votre enfant a besoin d'un petit sac-à-dos pour y ranger un change de vêtements et son doudou (les cartables à roulettes sont interdits).
- En élémentaire, les fournitures scolaires sont fournies par l'école.
Prévoir un cartable sans roulette, une trousse vide, l'agenda et une boîte de mouchoirs.

N.B. : Chacun s'engage à couvrir les livres prêtés par l'école et à en prendre soin. Les livres perdus ou trop abîmés seront facturés à la fin de l'année.

- **Pour le sport :** prévoir une paire de tennis, un short ou un survêtement et un tee-shirt réservés aux activités sportives.



BONNES VACANCES



www.coloriage.info

Documents à rendre ou à connaître pour le jour de la rentrée :

En annexe vous trouverez un document avec l'ensemble des papiers obligatoires à nous retourner.

Merci de le compléter et de le donner à votre enfant le jour de la rentrée.

1) Catéchèse : (doc annexe)

Nous sommes une école d'enseignement Catholique. A ce titre, nous proposons à toutes les familles à partir du CE1, 1 heure hebdomadaire de catéchèse. Ce choix, permet à votre enfant de découvrir Dieu et d'entrer dans la foi Chrétienne. Cela permet également de se préparer aux sacrements.

En effet si vous souhaitez que votre enfant fasse sa première communion, il doit avoir effectué 2 années de catéchèse (CE1 et CE2).

Les enfants qui ne s'inscrivent pas à la catéchèse feront culture chrétienne.

2) Assurances :

Dans les établissements scolaires, l'assurance individuelle accident est obligatoire pour tous les élèves. Afin de protéger le mieux possible votre enfant, à un prix très compétitif, et de vous alléger d'une nouvelle tâche administrative, **l'OGEC La Salle St Joseph a souscrit une assurance collective pour tous les élèves du groupe scolaire auprès de « Assurances FEC » (Frères des Ecoles Chrétiennes). Elle est incluse dans les frais de scolarité.**

L'ensemble des prestations figure sur notre site : [Inscrire votre enfant](#)

A ne pas confondre avec la Responsabilité Civile (RC) incluse généralement dans les contrats d'assurance habitation.

3) Carte de sortie : (doc annexe)

A partir du CP, les élèves ont le droit de sortir seul de la cour de l'école pour rentrer à la maison, le midi ou le soir **à la condition de présenter à chaque sortie**, leur carte d'autorisation de sortie.

La carte de sortie est obligatoire pour :

- Les enfants autorisés à sortir **sans adulte** (Un adulte est une personne majeure).
- Les enfants récupérés par un aîné du collège.
- Les enfants qui repartent à vélo : ils doivent montrer leur carte à la personne de surveillance au portail et leur signaler qu'ils partent récupérer leur vélo.

La carte doit être signée et doit comporter une photo. Elle doit être présentée à chaque sortie.

Pour une sortie ponctuelle ou un changement ponctuel, une autorisation signée sur papier libre est possible.

4) ORSEC-IODE : (doc annexe)

Vous pouvez trouver sur le site de l'école le document explicatif du plan Orsec-Iode. Ce plan définit des mesures de précaution notamment la mise en place de points de distribution de doses d'iodes.

Nous vous remercions de compléter l'enquête et de la faire remettre à l'enseignant pour la rentrée.

5) A.P.E.L. : (doc annexe)

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

L'adhésion à l'A.P.E.L. figure en annexe. En adhérant, vous recevrez le journal « FAMILLE et EDUCATION » qui vous donne de nombreuses informations et alimente votre réflexion.

6) Le : LaSallelien

L'école La Salle St Joseph est une école d'enseignement catholique sous tutelle congréganiste La Salle. Le réseau La Salle édite un magazine d'éducation qui permet de connaître toute l'actualité lasallienne, les initiatives des communautés éducatives et d'approfondir également les points d'attention des enjeux de la relation d'éducation.

Le magazine paraît quatre fois par an (le coût pour les quatre numéros est de 9.50 euros). Un formulaire d'abonnement se trouve sur le site de l'école.

Antoine Bonamy,
Chef d'Etablissement 1^{er} degré